

Grâce à votre générosité, le CCFD-Terre Solidaire agit ICI, nos partenaires LA-BAS



Ensemble, « nous habitons tous la même maison »

Le Pape François nous invite dans son encyclique *Laudato Si'* à une vraie conversion écologique
« J'adresse une invitation urgente à un nouveau dialogue sur la façon dont nous construisons l'avenir de la planète. Nous avons besoin d'une conversion qui nous unisse tous, parce que le défi environnemental que nous vivons, et ses racines humaines, nous concernent et nous touchent tous. [...] Tous, nous pouvons collaborer comme instruments de Dieu pour la sauvegarde de la Création, chacun selon sa culture, son expérience, ses initiatives et ses capacités. » (*Laudato Si'* §14)

Poursuivant dans sa nouvelle encyclique *Fratelli Tutti*, le pape appelle à reconnaître la dignité de chaque personne humaine : « Je forme le vœu qu'en cette époque que nous traversons, en reconnaissant la dignité de chaque personne humaine, nous puissions tous ensemble faire renaître un désir universel d'humanité. » (*Fratelli Tutti* §8)

Avec **40 €**

soit 1 € par jour de Carême, vous permettez la fourniture de semences de légumes aux agriculteurs philipins

Avec **70 €**

soit moins de 2 € par jour de Carême, vous financez, la venue pour une journée d'un spécialiste de l'agroécologie pour former un groupe de 50 personnes en Afrique du Sud

Avec **100 €**

soit 2,5 € par jour de Carême, vous apportez une aide alimentaire à deux familles de 5 personnes au Pérou

Pour un don ponctuel, reportez-vous sur : ccfd-terresolidaire.org

Nous habitons tous la même maison



Grâce à votre don, le CCFD-Terre Solidaire met en œuvre sa mission de solidarité internationale par l'appui direct de nombreuses organisations partenaires qui agissent là-bas contre la faim. En soutien, il mène des actions de plaidoyer, pour la justice sociale et climatique, et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale auprès du public en France.

La faim

est le 1^{er} risque sanitaire dans le monde

690 millions

de personnes souffrent de la faim dans le monde

1 enfant sur 3

souffre de retard de croissance dans les pays en développement parce qu'il ne mange pas à sa faim*

* Rapport Sofi 2020

Les visages du don

AU PÉROU



8 communautés paysannes profitent d'un soutien pour une agriculture durable, représentant **666** bénéficiaires directs et **7 173** bénéficiaires.

AUX PHILIPPINES



4 régions bénéficient d'une aide au programme de développement pour **3 319** fermiers au sein de la province de Sorsogon.

AU BURUNDI



108 coopératives créées pour **107 570** familles dans **15** provinces.



BON DE SOUTIEN RÉGULIER

À envoyer au CCFD-Terre Solidaire,
4 rue Jean Lantier, 75001 Paris

OUI, je choisis de soutenir vos projets dans la durée en optant pour le prélèvement automatique et j'autorise ma banque, le 5 de chaque mois, à prélever en faveur du CCFD-Terre Solidaire la somme de :

10 € / 15 € / 20 € / 30 €

autre montant ___ €

Si vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu, 66 % de votre don sont déductibles de votre impôt, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, par exemple, un don de 15 € par mois (soit 180 € par an) vous revient à 5,10 € après déduction fiscale (soit 61,20 € par an). Nous vous enverrons un reçu fiscal.



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

À renvoyer avec un R.I.B. (relevé d'identité bancaire) dans l'enveloppe-réponse jointe, sans affranchir.

Mes coordonnées

Nom du bénéficiaire : CCFD-Terre Solidaire, 4 rue Jean Lantier, 75001 Paris, France. N° ICS : FR76ZZZ302252

Compte à débiter

Numéro international d'identification bancaire (IBAN)

Code international d'identification de ma banque (BIC)

Fait à Signature

Le

Type de paiement :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le CCFD-Terre Solidaire à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions du CCFD-Terre Solidaire. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le CCFD-Terre Solidaire, représenté par Mme Manuèle Derolez, conserve vos coordonnées pour la gestion de vos dons et l'envoi d'informations, dans l'intérêt légitime de ses actions. Les données concernées sont vos coordonnées et les informations relatives à votre don. Elles sont destinées à La Direction du développement des Générosités. Nous ne vendons pas vos coordonnées à des tiers, mais ponctuellement nous permettons à des organismes du secteur caritatif ou de la presse de vous adresser leurs messages. Pour nos besoins administratifs et obligations légales, nous conservons les informations relatives à vos dons et reçus fiscaux. Pour toute demande de rectification ou de suppression de vos informations personnelles, ou pour vous opposer à recevoir nos messages, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données personnelles, M. Maximilien de Meulenaere, par courriel à dpo@ccfd-terresolidaire.org ou par courrier postal à CCFD-Terre Solidaire (DPO) 4 rue Jean Lantier - 75001 Paris. En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles vous pouvez vous adresser à la CNIL. Je m'oppose à ce que mes coordonnées soient utilisées à des fins de prospection caritative.

